

***P.V. du Conseil de l'Institut de Psychologie
Du 10 septembre 2024***

Composition du Conseil :

Membres élus présents : G. Michael – A.R. Galiano - : F.D. Camps - E. Vayre - R. Minjard - B. Clavel - P.J. Chantepie - M. Doumergue – G. Talfournier - P. Rozet - S. Iacovelli – B. Gay - F-X. Pénicaud - I. Douskas - E. Monteil

Membres de droit présents : T. Leroy

Membres élus absents ou excusés : L. Dutriaux - E. Laneyrie – B. Gay - S. Le Pontois - T. Ez zajari - I. Ramet - C. Vidal - C. Campant

Membres invités présents : B. Mézière – E. Jacquet – G. Plancher

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil du 9 juillet 2024 (vote)

Le support de présentation de la restitution du diagnostic organisationnel sera transmis aux personnalités extérieures et aux étudiants.

Le PV du conseil du 9 juillet est approuvé à l'unanimité moins une abstention par les membres présents et représentés.

2. Projet de développement de l'Institut :

o Propositions d'organisation du travail en 24-25 par le CoDEP (discussion et vote)

Le dossier a été transmis aux membres du conseil.

Béatrice CLAVEL rappelle les objectifs du CoDEP qui étaient de :

- définir les orientations de travail pour l'année à venir
- définir les périmètres des GT auxquels l'ensemble des personnels de l'Institut sont invités à participer les personnels de l'Institut
- définir l'organisation de la direction de l'institut avec un bureau du développement avec proposition d'adjoindre des DA et un RAF adjoint

Le CoDEP a travaillé durant 3 mois, d'avril à juin 2024 et s'est divisé en 3 sous-groupes.

La proposition de lancement des travaux est fixée au 1^{er} octobre 2024, sur le temps des réunions et séminaires pédagogiques. Les Groupes de travail pourront se réunir sur les créneaux dédiés au travail collectif du calendrier institutionnel de l'Institut, avec la possibilité pour chaque groupe de définir d'autres créneaux de réunions.

Le CoDEP propose de mettre en place 12 groupes de travail, sur des thématiques précises, avec des échéances différentes.

Pour chaque GT sont définis les objectifs, le livrable, la composition, l'échéance, et les orientations opérationnelles.

La direction n'a pas souhaité trop s'impliquer dans les travaux pour que le projet soit le plus collectif possible. Une concertation a eu lieu à la fin les 2 représentantes du CoDEP.

Le travail collaboratif EC et BIATSS a bien fonctionné et est positif

Chaque GT devra s'approprier les missions et l'échéancier pourra être décaler en fonction des disponibilités de chacun. Des documents types seront fournis pour faciliter le travail.

Il reste à définir la manière dont les GT rendront compte au conseil de l'avancée des travaux, qui sera amené à donner son avis sur les propositions.

Plusieurs suggestions sont faites :

- partage des livrables sur le sharepoint
- actualité mensuelle avec une réunion plénière mais il est difficile de l'ajouter à la réunion pédagogique
- Nécessité aussi que le collectif s'empare de la question
- newsletter

Pour que le collectif s'empare du projet, la meilleure solution est que les personnels participent.

Le 1^{er} octobre, les personnes pourront s'inscrire dans les GT.

Les GT 9 et 11 devront associer des personnalités extérieures, selon les sujets abordés en séance. Pour le centre d'application, le conseil préconise d'associer les collectivités locales et la ville de Bron en vue de développer des partenariats financiers, et réfléchir au montage financier pour le fonctionnement du centre.

La fondation de l'Université Lyon 2 pourrait financer un chargé de projet qui aidera à mettre en place le centre.

Une annonce sera publiée sur la page moodle des étudiants élus afin de les associer au projet.

Le conseil félicite les membres du CoDEP pour le travail réalisé et la direction les remercie pour leur implication.

La proposition d'organisation du travail 2024/25 du CoDEP est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

○ **Désignation des directions adjointes de l'Institut (discussion et vote)**

Un appel à candidatures a été lancé et publié dans les actualités du Sharepoint et 3 candidates se sont proposées pour assurer les missions de directrices adjointes /

Il s'agit de :

Emilie VAYRE pour la direction adjointe à la qualité de vie au travail, correspondant à l'axe 2 du projet. Pour les axes 1 et 3 du projet, les périmètres sont redéfinis puisque Béatrice CLAVEL et Tamara GUENOUN étaient toutes 2 intéressées par les 2 axes.

Tanguy LEROY propose donc de nommer les directions adjointes en fonction de leur périmètre. Des fiches missions seront rédigées en conséquence.

Béatrice CLAVEL, pour la direction adjointe à la communication, aux partenariats et à la valorisation

Tamara GUENOUN, pour la direction adjointe au développement de la formation

Il est proposé au conseil d'élire les 3 directrices adjointes sur des missions qui seront précisées au prochain conseil et le 1^{er} octobre. Proposition d'élire les 3 DA sur des missions qui seront précisées au prochain conseil et le 1^{er} octobre

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la nomination des 3 directrices adjointes.

Les membres du conseil félicitent les candidates élues.

○ **Retours suite au dialogue de gestion BIATSS et information relative à la désignation d'un.e RAF adjoint.e**

Suite au dialogue de gestion BIATSS, la validation de création d'une fonction de RAF adjoint.e est en cours.

La personne qui occupera la fonction sera désignée par la RAF de l'Institut après validation par la DGS et la DRH, parmi les personnels BIATSS de l'Institut.

3. Informations pédagogiques :

○ **Mise en place des formations courte "mémoire de recherche de niveau master" et "stage professionnalisant" (discussion et vote)**

Marjolaine DOUMERGE rappelle le contexte de la mise en place de cette formation courte « mémoire de recherche de niveau Master et stage professionnalisant ».

Le département FSP pourra fournir un dispositif de suivi de cette formation courte. Les soutenances et la composition du jury seront conformes au régime général de formation.

Il faudra préciser que le stage professionnalisant est de niveau master et un bilan du dispositif à 1 an sera fait.

La proposition de mise en place des formations courtes « mémoire de recherche de niveau master et stage professionnalisant de niveau master » est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **Modification de MCCC (discussion et vote) : ce point est annulé**

4. Informations administratives :

- **Prise en charge des pauses café du CNU 16 en septembre 24 (information et discussion)**

Fin août, Hanna Chainay a informé Tanguy Leroy de l'organisation d'une session CNU de la section 16 en septembre à l'Institut de Psychologie. Hanna CHAINAY a formulé une demande de prise en charge pauses café, la DRH étant dans l'impossibilité de financer toutes les sections de l'Université. Celle-ci demande aux composantes de s'organiser en interne avec la possibilité d'associer les laboratoires de recherche ou pas. Compte tenu des délais, l'institut a engagé la dépense mais Tanguy LEROY souhaite avoir l'avis du conseil sur la question de demander aux laboratoires de financer la moitié de la dépense, ce qui représente un coût de 100 euros par laboratoire.

Les membres du conseil présents et représentés donnent un avis favorable pour solliciter la participation financière des laboratoires de recherche.

- **Réponses à l'appel à projets pédagogiques (discussion et vote)**

Le conseil examine 2 demandes de participation financière :

1/ Colloque FSP : il s'agit d'une demande exceptionnelle de 600 euros qui permettra de baisser le tarif étudiant à 45 euros puisque le comité de pilotage n'a pas obtenu de dotation recherche, le colloque n'étant pas rattaché à un laboratoire de recherche.

2/ Congrès GREPACO : ce congrès aura lieu pour la première fois à Lyon et impliquera les étudiants et doctorants. Il donnera l'occasion aux étudiants de créer un réseau.

La demande de participation financière étant pour 2025, le vote est reporté à janvier 2025.

La demande sera examinée lors du 1^{er} appel à projets 2025, en prenant en compte les autres demandes.

Les membres du conseil présents et représentés approuvent à l'unanimité la demande de participation financière 600 euros pour le colloque FSP.

5. Questions diverses

- **Mise en place d'une journée de l'Institut le 6 décembre 2024**

Tanguy Leroy informe le conseil de l'organisation d'une journée de l'Institut le 6 décembre prochain et lance un appel à idées pour proposer un programme et définir un budget.

- **Dérogation concernant les enseignements à distance (vote)**

Une note de la DRH indique que l'ensemble des enseignements doit avoir lieu en présentiel, à de rares exceptions qui doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du directeur de composante :

- intervenant vacataire ponctuel très éloigné des campus
- enseignement pour lequel le distanciel présente un intérêt pédagogique
- enseignant empêché de manière prolongée d'accéder aux campus (pour une durée limitée)

Il n'est donc pas possible de faire un cours à distance pour remplacer un cours annulé ou reporté.

Tanguy LEROY sollicite un vote collégial du conseil pour que les enseignements « suivi de mémoire recherche et professionnel » passent à distance sans qu'il y ait besoin de l'accord du directeur comme prévu dans la note.

Les membres du conseil présents et représentés approuvent à l'unanimité cette disposition.

Le conseil est informé que les séminaires du jeudi PSY'DEJ auront lieu en amphitheâtre B. Le premier est prévu le 26 septembre prochain. Une information va être diffusée à l'Institut.

La prochaine réunion du conseil est fixée au 8 octobre 2024.